

Ambérieu en Bugey, le 7 février 2020

Monsieur le Maire,

Nous avons pris connaissance du rapport d'activité 2019 de la politique de la ville. Comme chaque année, ce rapport reste très succinct (11 pages) et disproportionné avec seulement 10 lignes sur la rénovation urbaine du quartier gare, une page complète sur les équipements du quartier gare, deux pages très détaillées sur le Pôle de Services Agora, 12 lignes sur le Conseil citoyen, etc.

Ce rapport est effectivement très disproportionné en n'accordant que 10 lignes pour ce qui va constituer une part importante des investissements sur ce quartier, à savoir la rénovation urbaine.

Vous savez que ce dossier nous tient à cœur mais vous ne communiquez pas sur vos projets et n'y associez pas les habitants et usagers du quartier.

C'est dans ce cadre que nous vous avons adressé, d'abord le 3 septembre 2019, un mail pour vous demander la copie complète de la convention qui devait être signée au mois de juillet 2019. Nous n'avons pas eu cette copie, puisque cette convention n'était toujours pas signée.

Nous avons donc renouvelé notre demande dans un mail du 10 décembre 2019 et votre réponse a de nouveau été la non signature de cette convention en nous précisant qu'elle avait été envoyée à la DDT et à l'ANRU pour un premier arbitrage et vous nous précisiez aussi que si tout va bien cette convention pourrait être signée en janvier 2020. Ce n'est malheureusement pas le cas, puisque l'ANRU nous a précisé par mail du 27 janvier 2020, que la convention pluriannuelle de renouvellement urbain de la Communauté de Communes de la Plaine de l'Ain n'était pas encore signée et qu'elle était toujours en cours d'élaboration. Nous souhaiterions avoir des explications sur cet important retard de votre part en tant que Maire ou en tant que Vice-Président de la CCPA ?

Toujours sur ce sujet, et plus spécifiquement à propos du réaménagement de la place Pierre Sémard, lors du dernier conseil municipal nous avons dit "*donc on peut supposer qu'un projet de réaménagement est en cours, mais celui-ci semble secret*" et vous nous aviez assuré qu'il n'y avait pas de secret mais que vous ne vouliez pas décevoir en précisant qu'à ce jour aucun engagement n'a été pris et c'est pourquoi vous ne souhaitez pas communiquer sur ce sujet tant que les engagements du projet ne seront pas signés.

Aujourd'hui dans le rapport d'activité de 2019, nous lisons que la programmation de la partie nord de la place Pierre Sémard a avancé mais n'est pas encore validée (phase de pré-projet). Quant à la partie sud elle est encore en phase d'étude et de faisabilité.

Je me permets de vous rappeler ce qui est écrit sur le site internet de la ville à propos des projets urbains du secteur Gare :

*Le projet définitif "sera construit durant l'année 2017 avec les habitants et usagers du quartier. Plusieurs ateliers et actions seront organisés. Les membres du Conseil Citoyen seront associés à chaque étape et prendront part aux décisions. Le nouveau quartier de la "Gare" se fera ensemble !"*

Actuellement on est très loin de ces belles phrases. Certes il y a eu un peu de concertation lors de l'étude d'urbanisme d'Interland, mais depuis, le projet de concrétisation du réaménagement de la place Pierre Sémard avance dans le plus grand secret et vous ne voulez pas associer les habitants et usagers pour qu'ils co-construisent comme c'est écrit dans la Contrat de Ville 2015-2020 et dans le Protocole de Préfiguration signé le 30 septembre 2016.

Seul le Conseil Citoyen, à force de réclamation, a eu droit à une présentation du projet élaboré sur la partie nord de la place Pierre Sémard. Le projet envisagé comporterait :

- une partie « résidence senior », côté Salengro,
- une partie réservée au regroupement des services départementaux, côté Noblemaire.
- en rez de chaussée, des commerces et une cafétéria.

La totalité de ce projet serait confié au Groupe Valentin accompagné par la société ambarroise Rubis Construction, créée en septembre 2018. On est assez loin d'une phase de programmation comme écrit dans le rapport d'activité 2019, puisqu'il y a déjà des esquisses architecturales.

Est-ce normal que ce projet soit aussi avancé sans concertation avec les habitants et usagers et même sans aucune information ?

Pourquoi une Résidence Senior alors qu'il y a déjà d'autres réalisations ou projets similaires sur la ville ?

Est-ce bien légal compte tenu que la convention pluriannuelle de renouvellement urbain n'est pas encore signé ?

Comment avez-vous choisi le promoteur, il ne semble pas y avoir eu d'appel d'offre ?

Un cahier des charges prenant en compte les objectifs de politique de la ville et de développement durable lui a t'il été imposé et si oui, est-il possible d'avoir ce cahier des charges ?

Comme dans beaucoup d'autres opérations, le projet de politique de la ville des Courbes de l'Albarine ne va t'il pas plus profiter aux promoteurs qu'aux habitants ?

La co-construction se n'est pas concevoir un projet dans tous ses détails et en informer les habitants et usagers après que tout soit figé, c'est faire avec eux et, pour cela, il faut les associer tout au long de l'élaboration du projet. Ceci est totalement contraire à votre manière de faire et en tant qu'élus municipaux du groupe Vivons Notre Ville nous ne cautionnons pas cette méthode.

Quant au projet sud de la place Pierre Séward qui doit demeurer public, il serait grand temps de le co-construire avec les habitants et les usagers et nous vous rappelons nos demandes pour :

- une salle municipale d'au moins 100 places avec espace cuisine, destinée aux habitants du quartier et de la ville pour des fêtes, mariages, réunions, spectacles et animations diverses,
- des locaux pour les associations et peut-être aussi pour les Syndicats, comme par le passé,
- une crèche qui faciliterait la vie des habitants qui vont travailler en train sur Lyon et qui compléterait les équipements existants.

Bien sûr nous n'oublions pas le Centre Social qui doit retrouver tous ses locaux, mais ce ou ces bâtiments publics ne doivent pas être limités à cette seule association, compte tenu des besoins existants sur le quartier et la ville. Il serait dommage que l'argent injecté dans ce réaménagement de la place par l'Etat et la Région ne profite pas à la ville pour satisfaire ses propres besoins.